

Genève, le 16 septembre 2022

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION (DG DERI)**

DISTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Jeudi 22 septembre 2022 à 10 heures
à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.
(arrêt TPG 12/17/11 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

La pandémie de COVID-19 a conduit les autorités fédérales et cantonales à prendre des mesures qui ont eu un impact important sur l'activité économique de la Suisse et du canton de Genève à partir du printemps 2020. Afin d'atténuer les effets négatifs de ces mesures, les autorités ont décidé de soutenir l'économie avec notamment le versement d'aides à fonds perdu pour les entreprises qui remplissent les conditions de « cas de rigueur ».

Dans cette situation de crise inédite, la Cour a souhaité apporter son soutien aux opérations d'octroi d'aides financières en sa qualité de pôle de compétence.

L'intervention de la Cour a consisté en une mission d'accompagnement et de soutien auprès de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) dans la mise en place et l'organisation des contrôles en lien avec les demandes d'aides financières des cas de rigueur. Les objectifs de cette mission ont visé à :

- Assurer la bonne utilisation des deniers publics ;
- Vérifier l'application des dispositions fédérales et cantonales ;
- Renforcer l'efficacité de l'octroi des aides aux entreprises.

La Cour présentera son rapport, ainsi qu'un courrier adressé au Conseil d'État formulant quelques observations quant à l'organisation et au fonctionnement de l'État lors de la survenance de situations extraordinaires, comme la crise sanitaire de la COVID-19.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :

Madame Sophie FORSTER CARBONNIER, magistrate titulaire de la Cour des comptes
courriel : sophie.forster-carbonnier@cdc.ge.ch